

## **Résiliation de la convention d'occupation précaire relative à un logement du site Monod**

*Vu le code de l'éducation,  
Vu le code général de la propriété des personnes publiques,  
Vu le décret consolidé n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,  
Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon,  
Vu la délibération du conseil d'administration en date du 18 octobre 2013,*

Une convention d'occupation précaire a été signée le 22 octobre 2013 entre l'ENS de Lyon et Mme A. , agent de l'établissement. Cette convention autorisait l'agent à occuper à titre précaire et révocable, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2013, un logement meublé situé 46 allée d'Italie GN 1 Nord Est 69007 Lyon (localisation : 1<sup>er</sup> étage / désignation : T4 / surface : 89 m<sup>2</sup> / cadastre BZ 135 B010101001 / numéros TPGE : 2769 3876621) moyennant une indemnité mensuelle de 725 euros fixée conformément à l'avis de la DRFIP en date du 16 octobre 2013.

Les différents travaux impactant le site de Monod vont conduire à la disparition de certains logements. Ainsi, certains logements attribués à des agents logés par nécessité absolue de service seront détruits. Il sera alors nécessaire de procéder au relogement de ces agents. Il n'existe plus, au sein de l'établissement, de logements vacants susceptibles d'accueillir les personnels devant être logés par nécessité absolue de service ou les personnels assurant des astreintes (récapitulatif en annexe). C'est pourquoi, compte tenu de ces contraintes, le logement ci-dessus référencé sera indispensable pour procéder aux relogements des agents assurant des astreintes ou exerçant des fonctions liées à la sûreté ou à la sécurité. Mme A. a été informée de ces nouvelles contraintes qui deviendront effectives au 30 juin 2018.

***Il est donc proposé au conseil d'administration de procéder à la résiliation de la convention d'occupation précaire susvisée à la date du 30 juin 2018.***

## ANNEXE

OCCUPANT	ADRESSE	N° cadastre CHORUS	Type de concession
<b>Mme A.</b>	46 allée d'Italie GN1 Nord Est 69007 LYON	BZ 135/B 010101001 CHORUS 170888	Convention d'occupation précaire
<b>M. A.</b>	100 rue André Bollier 69007 LYON	BX 149/A 03 00 02001 CHORUS RE-FX : 163113	Astreintes
<b>M. B.</b>	90 rue André Bollier Résidence Bonnamour Bat A 69007 LYON	CHORUS 163113	Nécessité absolue de service
<b>M. C.</b>	46 allée d'Italie GN1 Sud 69007 LYON	CHORUS 170888	Nécessité absolue de service
<b>M. G.</b>	6 avenue Debourg Résidence C 69007 LYON	BZ 135/B 010005001 CHORUS 170888	Nécessité absolue de service
<b>M J.</b>	90 rue André Bollier Résidence Bonnamour Bat E 69007 LYON	BX 106/E 010001347 CHORUS 163113	Nécessité absolue de service
<b>M. M.</b>	96 rue André Bollier 69007 LYON	BX 134/A 02 00 01001 CHORUS 163113	Nécessité absolue de service
<b>M. P.</b>	2 avenue Debourg Résidence A 69007 LYON	BZ 170 CHORUS 170888	Nécessité absolue de service
<b>M. S.</b>	47 allée d'Italie Annexe cuisine Est 69007 LYON	CHORUS 170888	Nécessité absolue de service
<b>M. T.</b>	98 rue André Bollier 69007 LYON	BX 149 CHORUS 163113	Nécessité absolue de service